

Extrait du Senemag - le magazine du Sénégal dans le monde

<http://senemag.free.fr>

TELE DECLARATION FISCALE EN AFRIQUE : UNE SOLUTION EST DISPONIBLE

- Economie -

Date de mise en ligne : mardi 15 juillet 2008

Senemag - le magazine du Sénégal dans le monde

Demba Makalou, Directeur de MKL Services, Dessamba Dieng, Abdoulaye Ndiaye, Seynida Oumar Fall et Abdoulaye Ndiaye tous ingénieurs informaticiens et membres fondateurs de E-Konedev ; société d ingénierie informatique ; des noms qui sont désormais à retenir dans le domaine des NTIC en Afrique de l Ouest.

En effet, ils viennent de créer la première plateforme de télé déclaration fiscale au Sénégal et en Afrique de l Ouest. Cette plateforme dénommée **SYSTELF** vient à point nommé et est au cSur des préoccupations des Administrations fiscales d Afrique.

Récemment, il s est tenu, à Dakar un séminaire du **CREDAF** dont le thème principal était :

« La relation de l'administration fiscale à l'usager : accueil, assistance et télé-procédures »

C est donc dire qu une solution vient d être mise en place par ces jeunes qui ont su faire une belle lecture de l avenir en mettant en place un tel système depuis novembre 2006.

Déjà en 2002, **MKL Services** lançait le premier logiciel de gestion des déclarations fiscales au Sénégal dont les formulaires générés ont été agréés par la Direction Générale des Impôts et des Domaines du Sénégal. Ce logiciel appelé Pack Déclarations Fiscales, permet aux entreprises d automatiser leurs déclarations grâce à une gestion automatisée de ces dernières. Elles n avaient, dès lors, plus besoin de se déplacer au niveau des services fiscaux de leur localité pour retirer des formulaires à remplir manuellement par la suite. Beaucoup d entreprises, dont des multinationales et des sociétés du BTP, qui l ont trouvé génial, l ont acquis pour faciliter et améliorer leur méthode de travail et surtout gagner du temps dans le traitement de leurs opérations fiscales internes.

Selon Mr Makalou, *« l objectif premier visé, était de collaborer avec l Administration fiscale sénégalaise afin de lui permettre de faire une économie considérable, de plusieurs millions de francs sur les commandes de certains imprimés fiscaux remis gratuitement aux usagers en leur donnant la possibilité de les produire eux-mêmes. Malheureusement je n ai pas été suivi dans ce sens. Mais il faut reconnaître qu elle a été très compréhensive et a agréé mes formulaires en les déclarant conformes à ceux qu elle délivre. C est ainsi que je me suis tourné vers les entreprises pour leur proposer ma solution. Ce fût très difficile au début car les gens avaient du mal à comprendre qu un tel logiciel puisse exister mais à chaque fois qu une démonstration était faite, il s en est suivi une vente. Ce qui est intéressant avec ce logiciel, c est qu il gère huit (8) déclarations fiscales. Et pour les entreprises qui sont au régime du précompte, les attestations de précompte de TVA personnalisées sont générées automatiquement ».*

Afritaxes : Et la télé-déclaration fiscale, comment est elle née ?

Mr Makalou : Suite à l évolution constante de l Adsl et dans le souci de réduire fortement le coût des déplacements liés à l assistance logicielle (paramétrage, mise à jour), nous avons pensé à mettre en ligne une version web du logiciel et centraliser notre intervention. Ceci permettrait à chaque client de disposer d un espace privé avec des codes d accès uniques pour effectuer non seulement ses opérations d achat et de vente mais également de générer ses déclarations fiscales à l échéance sans aucune difficulté car tous les calculs sont automatisés.

Dès lors en fin 2005 je me suis tourné vers la société **E-konedev** spécialisée en ingénierie informatique et réseaux pour leur soumettre le projet. Et en 2006, la plateforme était déjà disponible.

Afritaxes : Pourquoi avoir attendu 2008 pour en parler ?

Mr Makalou : Un proverbe Ouolof dit « Celui qui veut surprendre ne doit pas tousser » (rires..), nous avons voulu en parler mais avons déjà reçu une information relative au changement imminent des imprimés fiscaux. Par conséquent, nous avons voulu éviter l'effet « feu de paille ».

Afritaxes : Vous savez que la sécurité pose un problème crucial en ce qui concerne l'internet, avez-vous pris en compte cette donnée ?

Mr Makalou : Ecoutez, deux choses sont particulièrement importantes en ce qui concerne la télé-déclaration, c'est effectivement la sécurité mais aussi la sauvegarde des données. Concernant la sécurité, notre plateforme la prévoit, cependant il suffit pour le client acquéreur d'acheter un certificat de sécurité pour l'identification, l'authentification et l'autorisation de tout accès à la plateforme de télé-déclaration. Il existe plusieurs fournisseurs de certificat dans le monde comme **Keynectis** auprès de qui la licence peut être acquise. Par contre, la gestion de cette sécurité est du domaine d'une agence ou d'un organisme au sein du pays concerné par la télé-déclaration. C'est le cas de l'**ANCE** en Tunisie. Le reste n'est plus qu'un choix de niveau d'accès au sein de la plateforme. La sauvegarde de données est toute aussi importante car garantit la disponibilité permanente, la traçabilité et la sécurité des données mais également la continuité du service. Et dans ce domaine E-Konedev est un spécialiste confirmé. Le dernier élément que j'allais oublier c'est « la montée en charge » et plus précisément les embouteillages lorsque plusieurs personnes doivent se connecter en même temps. Cet aspect est aussi prévu au niveau de la plateforme.

Afritaxes : Quels sont vos cibles ?

Mr Makalou : Toute Administration fiscale des pays d'Afrique qui n'est pas encore à la télé-déclaration. En effet, je crois qu'il ne faut pas recréer la roue, nous sommes disposés à accompagner toute Administration fiscale qui le désire. Et même s'il est encore prématuré pour certains, nous pouvons leur proposer un système simple de téléchargement de formulaires de déclaration. Ceci leur permettra de réaliser des économies extraordinaires sur leurs dépenses administratives notamment sur les imprimés avec tout ce que cela comporte comme impacts positifs (réduction du gaspillage des formulaires, élimination des foules lors du retrait des formulaires, gain de temps, déplacements des usagers etc.)

Afritaxes : Etes-vous en contact avec certaines DGI ?

Mr Makalou : Nous avons présenté le projet à la DGID de notre pays. Pour les autres je préfère ne pas en parler.

Afritaxes : Ah ! le fameux proverbe Ouolof !

Mr Makalou : (éclats de rires.. et signe du pouce) parfait !

Afritaxes : Afritaxes vous adresse ses félicitations et encouragements.

Mr Makalou : Merci à vous aussi mes encouragements car vous faites un travail remarquable.

Propos recueillis par Afritaxes

Auteur : Afritaxes source : seneweb.com